

Uber perd définitivement face à ses chauffeurs en Grande-Bretagne

(source : afp/oang Publié le 19/02/2021 à 15:12 Modifié à 16:47)

Lien direct :

<https://www.rts.ch/info/economie/11988174-uber-perd-definitivement-face-a-ses-chauffeurs-en-grande-bretagne.html>



Uber perd définitivement face à ses chauffeurs en Grande-Bretagne / Le Journal horaire / 23 sec. / aujourd'hui à 14:00

Les chauffeurs d'Uber peuvent être considérés comme des "travailleurs" salariés, a estimé la Cour suprême britannique dans un arrêt publié vendredi. Elle a rejeté le recours du géant américain, dont le modèle économique au Royaume-Uni pourrait être chamboulé.

La plus haute juridiction britannique a donné tort à l'unanimité à la compagnie, mettant un terme à cette affaire lancée en 2016.

Cette décision signifie que les chauffeurs devraient avoir droit notamment à un **salaire minimum** ou à des **congés payés** . Cette décision pourrait même constituer un cas de jurisprudence pour des millions de personnes travaillant dans l'économie dite de partage ("gig economy" ou " **économie des petits boulots** ").

Le combat d'une vingtaine de chauffeurs

Uber avait saisi la Cour suprême après avoir perdu à deux reprises, en 2017 et 2018, devant des tribunaux. Mais la justice a donné à chaque fois raison à un groupe d'une vingtaine de chauffeurs et chauffeuses.

Article repris le 20/02/2021 dans : <https://parissdfamour.wordpress.com/>

Ces derniers estimaient avoir droit au statut d'employé, compte-tenu du temps passé connectés à l'application et du contrôle exercé par le groupe, notamment sur leur évaluation.

La compagnie, elle, assurait depuis le début de cette longue bataille judiciaire que ses chauffeurs sont des travailleurs indépendants, choisissant leurs horaires et lieux de travail, et collaborant parfois à plusieurs applications en même temps.

Possibles indemnisations en vue

Cette décision de la Cour suprême fait que les plaignants pourront se tourner vers un tribunal pour obtenir des indemnisations. En théorie, d'autres chauffeurs pourront à leur tour demander à la justice d'obtenir le statut d'employé.

La plateforme, qui n'est pas rentable à l'échelle mondiale, pourrait n'avoir d'autres choix que d'augmenter ses tarifs au Royaume-Uni, quitte à perdre des parts de marché si ses concurrents ne sont pas soumis à ces mêmes règles.